

Certificat
Label Produit Biosourcé
N° FR/23/07/22/25

En application des règles générales et du référentiel du Label Produit Biosourcé,

la société :

Raison sociale : **Knauf SAS**

Siège social : KNAUF SAS, Zone d'activités, 68600 WOLFGANTZEN

est autorisée à apposer la marque « Produit Biosourcé, filière française » sur le produit, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale :

**1 - DALLE ACOUSTIQUE EN LAINE DE BOIS :
ORGANIC, ORGANIC AUTHENTIC et FIBRALITH**

2 - Complexe bois-ciment + polystyrène :

FIBRA ULTRA FM/Typ2

FIBRA ULTRA FC/Typ3

FIBRA ULTRA+ FM/Typ2

FIBRA ULTRA+ FC/Typ3

FIBRA ULTRA+ PHONIK

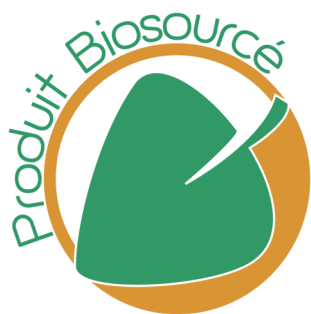
**3 - Complexe bois-ciment + laine de roche :
ORGANIC MINERAL et ORGANIC MINERAL AUTHENTIC**

et fabriqué par les usines de :

KNAUF Fibre, 14 Rte de Palante, 70 200 La Cote



Retrouvez le label Produit Biosourcé sur LinkedIn et www.produitbiosource.eu



Certificat
Label Produit Biosourcé
N° FR/23/07/22/25

avec les caractéristiques certifiées ci-dessous :

1 - DALLE ACOUSTIQUE EN LAINE DE BOIS :
ORGANIC, ORGANIC AUTHENTIC et FIBRALITH

- 15 mm : 65% de biosourcé,
- 25mm : 53% de biosourcé,
- 35 mm : 48% de biosourcé
- 50mm : 43% de biosourcé

2 - Complexe bois-ciment + polystyrène :

FIBRA ULTRA FM/Typ2 jusqu'à 150 mm : à minima 27 % de biosourcé

FIBRA ULTRA FC/Typ3 jusqu'à 150 mm : à minima 27 % de biosourcé

FIBRA ULTRA+ FM/Typ2 jusqu'à 225 mm : à minima 28 % de biosourcé

FIBRA ULTRA+ FC/Typ3 jusqu'à 225 mm : à minima 27% de biosourcé

FIBRA ULTRA+ PHONIK jusqu'à 225 mm : à minima 26% de biosourcé

3 - Complexe bois-ciment + laine de roche :

ORGANIC MINERAL et ORGANIC MINERAL AUTHENTIC jusqu'à 100 mm

À minima 25 % de biosourcé

Et pour tous les produits : « **filière française** »

Ce certificat atteste que ce produit a fait l'objet d'un audit sur le site de fabrication, suivant la méthode du bilan matières, telle que décrite dans la EN 16785-2 :2018 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 2 : Détermination de la teneur biosourcée à l'aide de la méthode basée sur le bilan matières », ou la méthode de détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone, telle que décrite dans la EN 16785-1 :2016 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 1 : Détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone et une analyse élémentaire ».

Ce certificat est valable jusqu'au 19 juillet 2027.

Pour le Comité de Label
Yves Hustache



Retrouvez le label Produit Biosourcé sur LinkedIn et www.produitbiosource.eu